

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 09175

Numéro SIREN : 379 455 231

Nom ou dénomination : HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2018 sous le numéro de dépôt 9957

Les comptes sont inclus dans le rapport du CAC

HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE
Société par actions simplifiée au capital de 5 310 457 euros
9-11, allée de l'Arche – 92032 Paris La Défense
379 455 231 RCS NANTERRE

PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le trente mars, au 9-11 allée de l'Arche – 92032 Paris La Défense,

La société AREAS WORLDWIDE, représentée par son Directeur Général, Monsieur Pedro FONTANA, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société,

A été appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017 ;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2017 et affectation du résultat ;
- rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce ;
- renouvellement du mandat des administrateurs ;
- renouvellement du mandat du Président et des Directeurs Généraux Délégués ;
- pouvoirs pour les formalités.

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 30 septembre 2017, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associée unique prend acte de ce qu'aucune dépense ou charge non déductible fiscalement, visée par l'article 39-4 du Code général des impôts, n'a été engagée au titre de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017, soit une perte de **(29 506 446,56)** euros, en totalité en réserves (Prime d'émission et Boni de fusion).

L'Associé unique décide d'affecter la totalité du Report à nouveau d'un montant de (46 855 352,40) € en réserve (Prime d'émission). Le solde après affectation du compte prime d'émission serait donc de **18.948.750,13 €** contre **95 310 549,06 €** l'exercice précédent.

L'Associé unique prend acte qu'il n'y a pas eu de dividendes distribués au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code du commerce, l'Associé unique approuve ce rapport en ses termes et sans réserves.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique prend acte de la fin du mandat du Président et décide de le renouveler dans ses fonctions pour une durée d'une année, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'Associé unique devant statuer sur la clôture des comptes au 30 septembre 2018, à tenir en 2019.

CINQUIEME DECISION

L'Associé unique prend acte de la fin du mandat des Directeurs Généraux Délégués et décide de renouveler dans leurs fonctions pour une durée d'une année, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'Associé unique devant statuer sur la clôture des comptes au 30 septembre 2018, à tenir en 2019 :

- Monsieur Lionel Vazzoler
- Monsieur Didier Cazelles

L'Associé unique prend acte de la démission de Monsieur Thierry Bart intervenue le 18 octobre 2017.

SIXIEME DECISION

L'Associé unique, constatant que les mandats des administrateurs arrivent à leur terme, décide de les renouveler pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'Associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018.

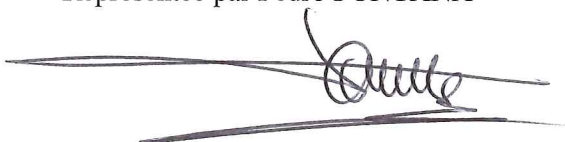
SEPTIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs à la société Wolters Kluwer ou au porteur d'un original, pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée unique.

AREAS WORLDWIDE

Représentée par Pedro FONTANA



Holding de Restauration Concédée

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 30 septembre 2017)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 septembre 2017)

A l'Associé unique
Holding de Restauration Concédée
9/11, Allée de l'Arche
92032 Paris La Defense cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Holding de Restauration Concédée relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 27 mars 2018

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Anne-Laure Julien

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 2.00						
Adresse de l'entreprise : 9-11 Allée de l'Arche 92032 PARIS LA DEFENSE CEDEX		Durée de l'exercice précédent : 2.00						
Numéro SIRET* : 3 7 9 4 5 5 2 3 1 0 1 1 7 1			Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 30092017	N-1 30092016					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	66014759.32	62109903.72	3 904 855.60	6 591 652.65
		Fonds commercial (1)	AH	AI	1 200 000.04	801 035.58	398 964.46	398 964.46
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	20 000.00	476.71	19 523.29	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ	50838567.07	26392117.16	24446449.91	18748956.15
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	30955210.23	20734387.22	10220823.01	7 475 095.77
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	84364051.24	47496248.77	36867802.47	25384039.24
		Immobilisations en cours	AV	AW	11175429.11	324 381.55	10851047.56	8 865 674.79
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	196027946.59	104352835.61	91675110.98	94923156.24
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	33 360.27		33 360.27	30 035.26
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG	4 492.15		4 492.15	4 492.15
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	28 055.55		28 055.55	28 994.22
	TOTAL (II)		BJ	BK	440661871.57	262211386.32	178450485.25	162451060.93
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	1 521 913.00		1 521 913.00	1 580 690.49
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	859 003.05		859 003.05	812 308.96
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	120.00		120.00	12 186.36
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	4 668 242.52	97 323.09	4 570 919.43	9 129 069.78
		Autres créances (3)	BZ	CA	21385252.58	40 370.00	21344882.58	19816004.91
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG	3 642 699.11		3 642 699.11	2 881 620.50
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	605 698.71		605 698.71	422 751.34
		TOTAL (III)	CJ	CK	32682928.97	137 693.09	32545235.88	34654632.34
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	473344800.54	262349079.41	210995721.13	197105693.27	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 310 457.00)			DA	5 310 457.00	5 310 457.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	123645950.27	123645950.27
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	2 871 209.32	2 871 209.32
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(46855352.40)	(40206318.37)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(29506446.56)	(6649034.03)
	Subventions d'investissement			DJ	4 105.27	16 746.47
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	55 469 922.90	84989010.66
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	31 001 523.00	4 119 446.13
	Provisions pour charges			DQ	4 584 491.80	5 151 412.00
	TOTAL (III)			DR	35 586 014.80	9 270 858.13
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	266 053.72	1 062 733.45
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	74997232.81	49 118 575.20
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	17462194.35	19502318.13
	Dettes fiscales et sociales			DY	17510474.58	26140117.75
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	8 956 486.86	5 751 071.82
	Autres dettes			EA	747 341.11	898 688.16
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		372 319.97
TOTAL (IV)			EC	119939783.43	102845824.48	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	210995721.13	197105693.27	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	119 939 783.00
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	266 053.72	1 062 733.45

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE</u>								Néant ☐ *
			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	18977204.43	FB		FC	18977204.43	17468478.53
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	142982797.50	FH		FI	142982797.50	188410986.91
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	161960001.93	FK		FL	161960001.93	205879465.44
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		917 086.00
	Subventions d'exploitation					FO	144 211.08	201 304.51
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 075 352.39	3 690 646.81
	Autres produits (1) (11)					FQ	723 398.27	1 436 725.66
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	165902963.67	212125228.42
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	9 448 522.88	9 587 925.09
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(46 694.09)	(293 061.61)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	31841554.08	31557575.31
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	58 777.49	35 680.95
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	33642558.01	53312262.61
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 385 935.21	5 046 722.28
	Salaires et traitements*					FY	41973918.64	55 371 283.60
	Charges sociales (10)					FZ	14968217.12	23366702.96
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$				GA	13286799.66	14415454.27
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	55 634.47	43 980.76
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	702 122.00	247 989.00
	Autres charges (12)					GE	15592297.79	15391826.03
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	165909643.26	208084341.25
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(6 679.59)	4 040 887.17
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 831 563.90	1 323 848.02
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	12 703.74	120 096.18
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	90 145.00	4 534 783.02
	Différences positives de change					GN	2 435.06	3 337.19
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2 936 847.70	5 982 064.41
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	30456724.37	11481320.47
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 320 251.08	2 581 467.77
	Différences négatives de change					GS	203.17	764.72
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	31777178.62	14063552.96
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(28840330.92)	(8081488.55)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(28847010.51)	(4040601.38)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE</u>			Néant ☐ *				
			Exercice N	Exercice N - 1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	115 362.98	328 001.75		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	1 434 432.74	3 437 622.36		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	403 227.64	555 508.55		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 953 023.36	4 321 132.66		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	806 376.08	3 265 465.65		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	1 769 871.46	3 425 841.16		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	3 203 419.87	3 249 140.47		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	5 779 667.41	9 940 447.28		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(3826644.05)	(5619314.62)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(3 167 208.00)	(3010881.97)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	170792834.73	222428425.49		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	200299281.29	229077459.52		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(29506446.56)	(6649034.03)		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	2 135 815.09	1 824 158.15	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	(59 818.90)	(83 190.21)	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
		- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	(174 349.66)	(18 605.29)	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	2 702 138.15	1 136 717.53	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	1 291 782.32	1 217 328.15	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	400 000.00		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	677 226.23	2 879 196.17	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	SUR OPERATION DE GESTION						
	- Sinistre			421.58	64 550.90		
- Vol Chartres			40 370.00	40 370.00			
- Mécenat			400 000.00				
- Amendes et pénalités			1 048.96				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
			Charges antérieures	Produits antérieurs			
ACHATS DE MARCHANDISES			(54.63)				
ACHATS DE MATIERES PREMIERES							
Achats de matières premières et fourniture			6 647.77				

ANNEXE DES COMPTES

SOCIÉTÉ	H.R.C
Forme juridique	SAS
Adresse du siège social	9 -11 Allée de l'Arche 92032 Paris la Défense Cedex
Exercice traité clos le	30 septembre 2017
Exercice précédent clos le	30 septembre 2016
Nbre de mois (exercice traité)	12

H.R.C

SAS

9 -11 Allée de l'Arche
92032 Paris la Défense Cedex

Comptes annuels au 30 septembre 2017

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels : elle comporte des éléments d'information complémentaire au bilan et au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils ont une importance significative.

Au 30 septembre 2017,

Le total du bilan s'élève à	:	210 995 721,13 euros
Le compte de résultat dégage une perte de	:	-29 506 446,56 euros

L'exercice écoulé a une durée de	:	12 mois
----------------------------------	---	---------

L'exercice précédent avait une durée de	:	12 mois
---	---	---------

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Note	Informations	P	N/P	N/A
1	Faits caractéristiques de l'exercice	x		
2	Principes, règles et méthodes comptables	x		
	Notes sur le bilan			
3	Etat de l'actif immobilisé	x		
4	Etat des amortissements	x		
5	Frais d'établissement			
6	Fonds commercial			
7	Stocks	x		
8	Tableau des échéances des créances et dettes	x		
9	Montants des créances et dettes représentés par des effets de commerce			
10	Produits à recevoir et charges à payer	x		
11	Comptes de régularisation - actif et passif	x		
12	Composition du capital social	x		
13	Tableau de variation des capitaux propres	x		
14	Situations fiscales latente et différée	x		
15	Etat des provisions inscrites au bilan	x		
	Notes sur le compte de résultat			
16	Ventilation du chiffre d'affaires	x		
17	Résultat sur cessions courantes d'immobilisations	x		
18	Impôts sur les bénéfices			
	a - ventilation de l'impôt sur les bénéfices	x		
	b - crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	x		
	Autres informations			
19	Effectif moyen	x		
20	Charges et produits exceptionnels	x		
21	Eléments relevant de plusieurs postes de bilan et de compte de résultat	x		
22	Avantages, crédits, rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction	x		
23	Engagements financiers donnés et reçus	x		
24	Dettes garanties par des suretés réelles			
25	Droit individuel à la formation			
26	Evénements post clôture	x		
27	Liste des filiales et participations	x		

P : Information produite

N/P : Information non produite car non significative

N/A : Information non produite car non applicable

Sauf indication contraire, toutes les informations chiffrées fournies dans l'annexe sont exprimées en Euros.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

HRC a acquis la totalité des titres de la Société de Restauration et d'Hôtellerie de Vitré Mondevert Bretagne (SRHVMB) détenus par les actionnaires minoritaires extérieurs au Groupe, en date du 19 septembre 2017 portant sa participation de 84,61% à 100%.

2 contrats à échéance au 31/12/2016 qui ont donné lieu à un appel d'offre par le concédant ont été gagnés (Lançon et Venoy).

3 contrats à échéance au 31/12/2016 qui ont donné lieu à un appel d'offre par le concédant n'ont pas été gagnés (Havrincourt, Saverne et Angers).

L'ensemble du personnel de structures (Fonctions supports) présent sur la société HRC a été transféré sur la société AREAS Services en date du 1er octobre 2016 entraînant une diminution d'effectif cadre et agent de maîtrise significative.

La société n'exerce donc plus de prestations d'animation et d'assistance technique auprès des sociétés du périmètre AREAS Europe du Nord.

Elle n'exerce également plus de mandat auprès des sociétés du périmètre AREAS Europe du Nord en vue d'assurer leurs approvisionnements.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30 septembre 2017 sont établis conformément au Plan Comptable Général et selon les principes comptables en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

Les principes retenus ainsi que les règles et les méthodes appliquées sont, dans leur ensemble, identiques aux années précédentes et ne font donc pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre des postes du bilan.

METHODES D'EVALUATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Immobilisations incorporelles**

La valeur des marques n'est pas amortie. Elle fera l'objet d'une dépréciation dans le cas où leur valeur d'utilité viendrait à être inférieure à leur valeur nette comptable.

Les autres biens incorporels sont amortis linéairement sur les durées suivantes

- Droit à concession : Durée de la concession
- Logiciels : 2 à 4 ans
- Licences : 5 ans

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition ne sont pas inclus dans la valeur brute des immobilisations et sont constatés en charge de l'exercice. Elles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon le mode linéaire.

Si cette durée excède la durée de la concession, la durée d'amortissement est ramenée à la durée de la concession. Cette disposition particulière s'est achevée le 31/12/2015 avec l'échéance des contrats des exploitations concernées par ce dispositif.

Depuis 2007, compte tenu de nouvelles dispositions contractuelles, des biens acquis sur certains sites font l'objet d'un amortissement des valeurs brutes sous déduction d'une valeur résiduelle de reprise prévue contractuellement à l'échéance de la concession.

. Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes:

- Constructions : 20 ans
- Matériel et outillage : 2 à 10 ans
- Installations générales & agencements : 3 à 15 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau & mobilier : 4 à 10 ans

- **Immobilisations financières**

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, hors frais d'acquisition. A la clôture de chaque exercice, la valeur nette comptable des titres de participation est comparée à la valeur d'utilité des participations et donne lieu si nécessaire à la constitution d'une provision pour dépréciation.

La méthode utilisée pour la détermination de la valeur d'utilité des participations fait référence à la quote-part de situation nette détenue ou à l'application de critères de valorisation financière des activités du groupe basés sur les résultats et les cash flows libres futures actualisés.

En complément, dès lors que la situation nette est négative, une provision pour risque financier est comptabilisée dans la limite de la différence entre la situation nette négative et la valorisation de l'entité filiale déterminée par un multiple de l' E.B.E.

- **Stocks**

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'achat. On applique sauf quelques rares exceptions la méthode dite PMP pour les sorties de stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation individuelle qui peut conduire, le cas échéant, à la constitution d'une provision pour dépréciation lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

- **Provisions pour risques et charges**

Une provision pour charges est enregistrée au bilan de la société au titre des engagements de la société en matière d'indemnités de départ en retraite (IFC) et de médailles du travail (Mdt). Ces provisions sont évaluées selon une méthode actuarielle (méthode rétrospective avec salaires de fin de carrière (« Projected Unit Credit Method »), en conformité avec la recommandation de l'Ordre des Experts Comptables n° 1.23 et la recommandation n° 2003-R.01 de l'Autorité des Normes Comptables et de l'avis n°2004-05 du 25 mars 2004 de l'Autorité des Normes Comptables.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, de l'accord d'entreprise ou des droits légaux applicables et en vigueur à la date de la clôture. Ces provisions ont été calculées plus particulièrement sur la base d'un taux d'actualisation net de 1,50 % et, pour les IFC, d'un âge de départ en retraite de 62 à 64 ans et d'un mode de départ volontaire.

La provision enregistrée au bilan de la société au titre des indemnités de départ à la retraite et des médailles du travail s'élève à 3 268 729 Euros au 30 septembre 2017.

INTEGRATION FISCALE

La société a opté pour son assujettissement à l'impôt sur les sociétés à compter du 1^{er} octobre 2006 en vertu des articles 206-3 et 239 du CGI.

A compter du 1^{er} octobre 2006, le résultat de la société est intégré fiscalement dans les comptes de la société ELIOR 9-11 allée de l'Arche 92032 Paris La Défense Cedex, visée à l'article 223A du CGI. La société supporte l'impôt sur son propre résultat fiscal comme si elle avait été imposée distinctement.

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Les comptes de la société sont consolidés, suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société :

ELIOR
9-11 Allée de L'Arche
92032 – PARIS LA DEFENSE CEDEX
SIRET : 408 168 003 00015

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début d'exercice	Augmentation Acquisitions Apports Vir.poste à poste	Diminution Vir. poste à poste	Diminution Cessions	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	68 129 220	247 231	0	-1 141 692	67 234 760
Frais d'établissement	0				0
Frais de recherche et développement	0				0
Concessions, brevets et droits similaires	66 929 220	247 231		-1 141 692	66 034 760
Fonds commercial	1 200 000				1 200 000
Autres immobilisations incorporelles	0				0
Avances,acptes/immo. incorporelles	0				0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	180 497 446	42 166 735	-6 251 152	-39 079 771	177 333 258
Terrains	0				0
Constructions	51 555 046	9 013 451		-9 729 929	50 838 567
Instal. tech., outillage et mat. industriel	32 151 040	5 507 464	-1 640	-6 701 654	30 955 210
Matériel de transport	37 210			-6 456	30 754
Autres immobilisations corporelles	87 388 659	18 109 408	-4 475	-21 160 294	84 333 298
Immobilisations en cours	9 365 491	9 536 412	-6 245 037	-1 481 437	11 175 429
Avances,acptes/immob. corporelles	0				0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	196 031 148	97 752	0	-35 045	196 093 855
Participations	195 967 626	60 321			196 027 947
Créances rattachées à des participations	30 035	33 360		-30 035	33 360
Autres titres immobilisées	0				0
Prêts	4 492				4 492
Autres immobilisations financières	28 994	4 071		-5 009	28 056
TOTAL GENERAL	444 657 814	42 511 718	-6 251 152	-40 256 507	440 661 873

AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	Début d'exercice	Augmentation Dotations	Fusion Transfert	Diminutions Reprises	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	58 328 538	746 650	0	973 837	58 101 351
Frais d'établissement	0				0
Frais de recherche et développement	0				0
Concessions, brevets et droits similaires	58 328 538	746 650		973 837	58 101 351
Fonds commercial	0				0
Autres immobilisations incorporelles	0				0
Avances, acomptes sur immobilisations	0				0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	119 349 234	12 563 729	0	37 488 035	94 424 927
Terrains	0				0
Constructions	32 806 089	3 315 957		9 729 929	26 392 117
Installations techniques, outillage et matériel	24 660 800	2 722 044		6 679 057	20 703 787
Matériel de transport	35 240	844		6 456	29 627
Autres immobilisations corporelles	61 847 105	6 524 883		21 072 592	47 299 396
Immobilisations en cours	0				0
Avances, acomptes sur immobilisations	0				0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	101 044 470	3 398 510	0	90 145	104 352 836
Participations	101 044 470	3 398 510		90 145	104 352 836
Créances rattachées à des participations	0				0
Autres titres immobilisées	0				0
Prêts	0				0
Autres immobilisations financières	0				0
TOTAL GENERAL	278 722 242	16 708 889	0	38 552 017	256 879 114

VENTILATION DES DOTATIONS DE L'EXERCICE

- calculées selon le mode linéaire	13 310 379	- au résultat d'exploitation	13 286 800
- calculées selon le mode dégressif		- au résultat exceptionnel	23 579
TOTAL	13 310 379	TOTAL	13 310 379

Dans ce tableau ne figurent que les amortissements de la période et les provisions pour dépréciation des immobilisations financières.

Des dépréciations d'immobilisations corporelles et incorporelles ont été comptabilisées à hauteur de 1 847 761 €

Les dépréciations d'immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à 5 332 272 € au 30/09/2017.

Note 5

FRAIS D'ETABLISSEMENT

ELEMENTS	Valeur brute	Valeur nette	Durée d'amort.
Frais de constitution	NEANT		
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

Note 6

ELEMENTS CONSTITUTIFS DU FONDS COMMERCIAL

ELEMENTS	Valeur brute	Valeur nette	Durée d'amort.
Fonds commerciaux achetés sans protection juridique :	1 200 000	398 964	
- Mali de Fusion			
-			
-			
Fonds commerciaux achetés avec protection juridique :			
-			
-			
-			
Fonds commerciaux reçus en apport :			
-			
-			
-			
TOTAL	1 200 000	398 964	

Note 7

STOCKS

ELEMENTS	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières, approvisionnements	1 521 913		1 521 913
Marchandises	859 003		859 003
TOTAL	2 380 916	0	2 380 916

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	à 1an au plus	à plus d' 1 an
Créances rattachées à des participations	33 360	33 360	
Prêts	4 492	0	4 492
Autres immobilisations financières	28 056	28 056	
Clients douteux ou litigieux	37 118	37 118	
Autres créances clients	4 631 124	4 631 124	
Personnel et comptes rattachés	60 070	60 070	
Sécurité sociale et organismes sociaux	273 614	273 614	
Etat : impôts sur les bénéfices	14 213 658	14 213 658	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	3 476 182	3 476 182	
Etat : autres impôts, taxes assimilées	1 893 854	1 893 854	
Etat : créances diverses	58 109	58 109	
Groupe et associés	660 891	660 891	
Débiteurs divers	748 875	748 875	
Charges constatées d'avance	605 699	605 699	
TOTAL GENERAL	26 725 102	26 720 610	4 492

ETAT DES DETTES	Montant brut	à 1an au plus	plus d' 1an, 5ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	266 054	266 054		
Emprunts et dettes financières divers	0	0		
Fournisseurs et comptes rattachés	17 462 194	17 462 194		
Personnel et comptes rattachés	11 256 890	11 256 890		
Sécurité sociale et organismes sociaux	3 327 347	3 327 347		
Etat : impôts sur les bénéfices		0		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	691 894	691 894		
Etat : autres impôts, taxes assimilées	2 234 343	2 234 343		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 956 487	8 956 487		
Groupe et associés	74 997 233	74 997 233		
Autres dettes	747 341	747 341		
Produits constatés d'avance		0		
TOTAL GENERAL	119 939 783	119 939 783	0	0

MONTANTS DES CREANCES ET DETTES REPRESENTES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

POSTES DU BILAN CONCERNES	CREANCES	DETTES
Créances clients et comptes rattachés	NEANT	
TOTAL EFFETS A RECEVOIR		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
TOTAL EFFETS A PAYER		

PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 239 316
Autres créances	3 783 352
TOTAL	5 022 669

CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 175 441
Dettes fiscales et sociales	11 262 661
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 158 926
Autres dettes	52 935
TOTAL	27 649 963

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

NATURE	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	605 699	
Charges et produits financiers		
Charges et produits exceptionnels		
TOTAL	605 699	0

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES			VALEUR NOMINALE
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'ex.	remboursés pendant l'ex.	
Parts sociales	246 998			21,50
Actions ordinaires				
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire				
Actions préférentielles				
TOTAL	246 998	0	0	

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUE CONCERNEE	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat N-1	Résultat N	A la clôture de l'exercice
Capital social	5 310 457			5 310 457
Primes liées au capital	123 645 950			123 645 950
Réserves	2 871 209			2 871 209
Report à nouveau	-40 206 318	-6 649 034		-46 855 352
Résultat de l'exercice	-6 649 034	6 649 034	-29 506 447	-29 506 447
Subventions d'investissement	16 746		12 641	4 106
Provisions réglementées	0			0
CAPITAUX PROPRES AVANT REPARTITION	84 989 011	0	-29 493 806	55 469 923

Dividendes distribués au cours de l'exercice :

0

Résultat de l'exercice précédent pris en compte par l'associé :

SITUATIONS FISCALES DIFFEREE ET LATENTE

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	Montant
Provisions réglementées	
Autres produits non taxables temporairement	
TOTAL ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT (1)	0
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
Autres charges non déductibles temporairement (à détailler):	5 167 464
Contribution Sociale de Solidarité	176 126
Congés payés	
Participation des salariés	
Autres	4 991 338
TOTAL ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT (2)	5 167 464
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE (1) - (2)	-5 167 464
Déficits fiscaux reportables	10 104 444
Moins-values à long terme	104 352 836
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	114 457 280

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

RUBRIQUES	Début d'exercice	Dotations Apports	Fusion Apports	Reprises sans objet	Utilisations	Fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES (1)						0
Provisions pour litiges	242 912	114 500		88 809	57 497	211 106
Provisions pour garanties clients	0					0
Provisions pertes marchés à terme	0					0
Provisions pour amendes et pénalités	0					0
Provisions pour pertes de change	0					0
Provisions pensions, obligations similaires.	4 764 501	645 836		2 141 608		3 268 729
Provisions pour impôts	0					0
Provisions pour renouvellement immo.	0					0
Provisions pour grosses réparations	0					0
Provisions charges s/congés à payer	0					0
Autres provisions pour risques et charges (1)	4 263 445	28 118 700		69 568	206 397	32 106 180
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 270 858	28 879 036	0	2 299 985	263 894	35 586 015
Provisions pour dépréciation des immo. incorporelles	2 810 065	2 000 000				4 810 065
Provisions pour dépréciation des immo. corporelles	674 446	61 141		213 379		522 207
Provisions pour dépréciation des titres de participation	101 044 470	3 398 510			90 145	104 352 836
Provisions pour dépréciation des autres immo. financ.	0					0
Provisions pour dépréciation des stocks	0					0
Provisions pour dépréciation des comptes clients	106 154	15 264		24 095		97 323
Autres provisions pour dépréciation	0	40 370				40 370
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	104 635 134	5 515 285	0	237 474	90 145	109 822 800
TOTAL GENERAL	113 905 993	34 394 321	0	2 537 459	354 039	145 408 815

Dotations et reprises d'exploitation		757 756		2 245 483	152 643	
Dotations et reprises financières		30 456 724			90 145	
Dotations et reprises exceptionnelles		3 179 841		291 976	111 251	
TOTAL DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS		34 394 321		2 537 459	354 039	

(1) Dont en fin d'exercice provision pour démolition (1 108 700 €), provision pour situation nette négative (30 790 417 €), provision pour désamiantage (207 063 €).

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

VENTILATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	EXERCICE	
	N	N - 1
Restauration	122 581 686	130 439 011
Boutique	17 785 488	16 274 639
Hebergement	5 104 526	5 312 990
Autres ventes	53 167	91 897
Commissions	6 042 032	5 411 555
Ventes annexes	1 308 790	1 274 871
Autres	9 084 313	47 074 502
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR SECTEUR D'ACTIVITE	161 960 002	205 879 465

VENTILATION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	EXERCICE	
	N	N - 1
Chiffre d'affaires réalisé en France	161 960 002	205 879 465
Chiffre d'affaires réalisé à l'exportation		
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	161 960 002	205 879 465

PLUS ET MOINS-VALUES SUR CESSIONS COURANTES D'IMMOBILISATIONS

Les plus et moins-values de l'exercice sur cessions courantes d'immobilisations corporelles, classées dans le résultat exceptionnel, s'élèvent à : 7 365,28 €

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

NATURE DU RESULTAT	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Après impôt
Résultat courant	-28 847 011		-28 847 010	-4 040 601
Résultat exceptionnel	-3 826 644		-3 826 644	-5 619 315
Impact Credit impôt (Produit à recevoir)		-83 394	83 394	-43 118
Impact participation des balances N-1		0	0	0
Impact Déficit antérieur			0	0
Impact Crédit d'impôt Mécenat		-240 000	240 000	0
Impact Crédit d'impôt Apprentissage		-3 333	3 333	6 128
Impact Crédit d'impôt Compétivité Emploi		-2 840 481	2 840 481	3 047 872
Impact Déficit fiscal de la société tuppée			0	0
Impact Contribution additionnelle 3,3%			0	0
Impact imputation intérêts différés des exercices			0	0
RESULTAT NET COMPTABLE	-32 673 655	-3 167 208	-29 506 446	-6 649 034

Le taux d'imposition est de 33,33%

UTILISATION DU CICE

L'entreprise a utilisé le CICE conformément à l'article 244 quater c du CGI pour notamment :
Assurer et développer son activité par le renforcement de l'attractivité de la qualité de l'offre produits et de services aux clients et la proposition d'une offre tarifaire compétitive ; mais également, pérenniser l'emploi des contrats opérés, soutenir son effort de formation professionnelle (*) et enfin contribuer au maintien des marges d'exploitation et à la consolidation du fonds de roulement de l'entreprise.
Renforcer sa compétitivité afin de développer son portefeuille d'activités et de contrats, soutenir l'effort d'investissements et de développement de nouveaux concepts.

(*) « notamment en développant le recours aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation au sein de ses équipes » .

Note 19

VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

CATEGORIE	EXERCICE N			EXERCICE N-1 Total
	Effectif salarié	Effectif mis à la dispo. de l'entreprise	Total	
Cadres	58		58	167
Employés et agents de maîtrise	1 908		1 908	2 121
Ouvriers			0	0
TOTAL EFFECTIF MOYEN	1 967	0	1 967	2 288

Note 20

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

ELEMENTS	EXERCICE	
	N	N - 1
- Sur opération de gestion	115 363	328 002
- Cession immobilisations	1 421 792	3 422 316
- QP de subvention virée au compte de résultat	12 641	15 306
- Reprise provision (mise au rebut, titres,risques et charges)	403 228	555 509
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 953 023	4 321 133

ELEMENTS	EXERCICE	
	N	N - 1
- Sur opération de gestion	806 376	3 265 466
- Cession immobilisations	1 414 426	3 425 841
- Dotation provision (mise au rebut, titres,risques et charges)	3 558 865	3 249 140
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 779 667	9 940 447

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN ET DE COMPTE DE RESULTAT

POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT CONCERNES	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	91 627 020	48 091
Créances rattachées à des participations	0	33 360
Autres titres immobilisés		
Prêts	2 316	
Autres immobilisations financières		
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	91 629 336	81 451
Clients et divers	147 257	3 739
Autres créances		
Autres créances (Groupes et associés)	660 891	
Disponibilités		
TOTAL ACTIF CIRCULANT ET DISPONIBILITES	808 148	3 739
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	74 997 233	
TOTAL DETTES FINANCIERES	74 997 233	0
Dettes fournisseurs	-1 132	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	-1 132	0
Produits financiers (1)	2 702 138	154 588
Charges financières (2)	1 291 782	0
TOTAL RESULTAT FINANCIER (1) - (2)	1 410 356	154 588

AVANTAGES, CREDITS, REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

NEANT

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES ET RECUS

ENGAGEMENTS DONNES	AU PROFIT DE					TOTAL
	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres ent. liées	Autres	
Cautions sur marchés						0
Autres avals et cautions						0
Effets escomptés et non échus						0
Passifs des filiales sous forme de SNC						0
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées (1)						0
Autres engagements donnés (2)						0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	0	0	0	0	0	0

ENGAGEMENTS RECUS	ACCORDES PAR					TOTAL
	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres ent. liées	Autres	
Avals, cautions et garanties					6 065 250	6 065 250
Autres engagements reçus (2)						0
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	0	0	0	0	6 065 250	6 065 250

Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat SAPRR sur l'aire de Gevrey Ouest.

Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat ASF sur les aires des Landes Nord, de Poitou Charente Nord, de Frontonnais Nord et de Saint Rambert Ouest.

Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie de remboursement APPR sur les aires de la Chaponne, de Lyon Dagneux, de la Ferté, de St Ambreuil, de Besançon Marchaux et de Toul Dommartin.

Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie de remboursement SANEF sur les aires d'Assevillers Est et Ouest.

Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat Mac Donald's sur les aires où se situent un restaurant aux enseignes du bénéficiaire.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat SAPN sur l'aire de Vironvay Nord, de Bosgouet Sud et de Bolleville.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat SANEF sur l'aire d'Urvillers.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat ESSO sur l'aire de Gevrey Est.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat Cofiroute sur les aires de Bourges Marmagne, de Poitiers Chincé, de Ferté Saint Aubin, de St Denis d'Orques, d'Orléans Gidy, de Chatellerault Antran, de Bourges St Thorette, de Blois Ménard, de Sargues Le mans Sud, de Limours Janvry, de Orléans Saran et de Brou Dampierre.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat ASF sur les aires de Tavel Nord, de St Rambert d'Albon Est, de St Léger Ouest et de Haut Forez Sud.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat APRR sur les aires du Poulet de Bresse, des Chères Est et Ouest, de Gevrey Est et de Bourg Jasseron.

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

POSTE DU BILAN CONCERNE	Montant des dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles	NEANT	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes non financières		
TOTAL		

DIF "DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION"

A compter du 1er janvier 2015, le dispositif du DIF a été remplacé par celui du CPF "Compte Personnel Formation". Les droits des salariés seront transférés à leur initiative sur leur CPF.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'ex.
				Brute	Nette					
I - Renseignements détaillés (Titres représentant plus de 1% du capital de HRC)										
A - Filiales (50% au moins du capital détenu par la société)										
ACTAIR SAS	80 000	595 804	99,88%	34 376 200	34 376 200			10 124 874	33 231	
RESTAURANTS ET SITES SAS	4 336 000	-35 945 149	100,00%	98 746 583	0			19 167 860	-7 495 742	
ELIOR CONCESSIONS GAI SAS	2 831 112	8 970 093	100,00%	51 879 749	51 879 749			137 569 063	-6 753 714	2 689 557
SRHAJ SA	175 000	294 740	100,00%	259 672	259 672			2 096 283	25 305	
SRHVMB SA	256 000	377 819	100,00%	473 501	377 819			843 731	24 546	
SHRHM SA	945 000	429 318	100,00%	973 744	429 318			4 016 151	-111 186	
SLRH SAS	625 000	709 822	100,00%	2 562 500	689 200			2 060 595	-36 693	
ELIOR ORLY SUD SNC	375 000	-20 358	99,60%	6 333 487	3 260 643			15 251 299	-649 936	
B - Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
SRAM SA	40 000	667 681	44,99%	276 644	276 644			2 265 946	15 795	
II - Renseignements globaux (Titres représentant moins de 1% du capital de HRC)										
A - Filiales non reprises au paragraphe I										
B - Participations non reprises au paragraphe I										
C - Participations (Moins de 10 % du capital détenu par la société)										
				77 775	77 775			11 257 113	-186 415	0
				46 810	46 810			9 719 821	158 604	108 647
				1 281	1 281			7 037 448	19 412 874	30 035
TOTAL GENERAL				196 027 947	91 675 111	0	0	221 409 983	4 436 689	2 828 239